

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Le Congrès des Prêtres-Adorateurs : Lettre de Mgr l'Archevêque de Montréal à son clergé. — III Lettre de Mgr l'Archevêque de Montréal aux fidèles de son diocèse.

AU PRONE

Le dimanche, 20 juin

On annonce :

La fête (jeudi) et la solennité de saint Jean-Baptiste (dimanche).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 20 juin

Messe du IV dim. après la Pentecôte, **semi-double**; mém. de saint Silvere, 3e or. **A cunctis** ; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim. mém. de saint Louis de Gonzague.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 27 juin

La solennité des titulaires (autres que saint Jean-Baptiste, saint Pierre ou saint Paul), qui se rencontrent, cette année, entre le 27 juin et le 4 juillet, n'aura lieu que le 11 juillet.

Comme la solennité de ce jour est privilégiée contre toute autre messe. (Rubr. génér. du brev., titre X, m. 1; du missel, titre VI), on ne peut, en ce jour, faire la solennité d'aucun titulaire (Décret génér. du 2 déc. 1896, VI, n. 3754).

Diocèse de Montréal.—Du 24 juin, saint Jean-Baptiste (Montréal).

Diocèse d'Ottawa. — Du 24 juin, saint Jean-Baptiste (Ottawa et L'Original).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 24 juin, saint Jean-Baptiste.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 24 juin, saint Jean-Baptiste (Sherbrooke-Est).

Diocèse de Nicolet. — Du 24 juin, saint JEAN-BAPTISTE (Cathédrale).

Diocèse de Pembroke. — Du 24 juin, saint Jean-Baptiste (Les Erables, Golden Lake et Black Donald Creek).

Vicariat de Témiscamingue. — Du 24 juin, saint Jean-Baptiste (Earlton).

J. S.

LE CONGRES DES PRETRES-ADORATEURS**LETTRE DE Mgr L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL
A SON CLERGE**

Archevêché de Montréal, le 24 mai 1915.

Nos chers collaborateurs,

Nous venons avec bonheur vous entretenir d'un événement dont nous vous avons déjà parlé et qui est appelé à faire époque dans les annales religieuses de notre pays, nous voulons dire le Congrès National des Prêtres-Adorateurs dont les assises se tiendront dans notre ville épiscopale les 13, 14 et 15 juillet prochain. C'est, comme vous le savez, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'établissement de l'Association des Prêtres-Adorateurs au Canada, que nous avons songé à organiser ce Congrès.

Ce qu'est cette Association, quel but elle poursuit, de quel crédit elle jouit parmi nous, nous n'avons pas à vous l'apprendre. Tous savent qu'elle s'applique avant tout à former au sein du clergé des adorateurs *en esprit et en vérité*, en même temps que des apôtres zélés de la divine Eucharistie. C'est par centaines de mille qu'elle compte ses membres répandus dans le monde entier et appartenant à tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique. Dans le seul Canada, où elle est établie depuis vingt-cinq ans, elle compte déjà près de quatre mille membres.

Grâce à sa parfaite organisation, aux moyens puissants dont elle dispose, à la direction suivie qu'elle reçoit, elle ne cesse d'exercer sur les prêtres et par eux sur les fidèles la plus salutaire influence. Si l'on a pu dire, au Congrès international de Vienne, qu'aux prêtres-adorateurs revenait surtout l'honneur de toutes les initiatives tendant à la glorification de la divine Eucharistie, et notamment des Congrès, il nous plaît, pour notre part, de reconnaître avoir toujours trouvé en eux

nos plus dévoués auxiliaires dans l'organisation des divers congrès qui, depuis celui de 1910, se sont tenus successivement dans notre diocèse.

Tout en attachant un grand prix aux manifestations extérieures, les prêtres-adorateurs s'appliquent surtout à préparer ces séances d'études qui seules peuvent assurer aux Congrès des fruits sérieux et durables. Ceux-là le savent à qui il a été donné en 1910 d'assister aux réunions sacerdotales en la chapelle des Pères du Très Saint-Sacrement, où est établi le centre de l'Association au Canada. Tous se souviendront longtemps de ces heures bénies où, sous la présidence du cardinal-légat, prêtres et évêques ne faisaient qu'un cœur et qu'une âme pour chanter au Dieu de l'Eucharistie l'hymne de leur foi et de leur amour, pour aviser ensemble aux meilleurs moyens de travailler au règne eucharistique de Jésus-Christ dans les âmes. Les cérémonies religieuses si imposantes de notre grand Congrès eurent, certes, leur haute signification et une portée considérable, mais ne devons-nous pas reconnaître qu'au point de vue des résultats pratiques, rien n'a surpassé les séances d'études et celles des prêtres en particulier ?

Voilà pourquoi nous avons tenu à faire bénéficier notre diocèse de réunions semblables, en convoquant les membres de notre clergé au congrès sacerdotal de 1913. Vous vous rappelez que notre désir, clairement exprimé dans notre circulaire de janvier de la même année, était " d'avoir chaque année notre congrès et d'y mettre en commun nos lumières et notre expérience pour le plus grand bien des âmes qui nous sont confiées ".

Le Congrès national des Prêtres-Adorateurs venait donc répondre, on ne peut mieux, à nos intentions et à nos désirs ; il se trouve être, ainsi que nous l'écrivions en juillet dernier au supérieur des Pères du Très Saint-Sacrement, " le complément naturel de ces assises qui ont eu pour but d'ancrer plus

profondément dans les âmes la dévotion à Jésus-Hostie ».

Afin de nous faire une idée des heureux fruits qui en résulteront pour notre pays tout entier, nous n'avons qu'à nous reporter au Congrès national des Prêtres-Adorateurs d'Italie, tenu à Rome en septembre 1913. Huit cardinaux, une centaine d'archevêques et d'évêques, cent quatre-vingt directeurs diocésains, amenant à leur suite plusieurs milliers de prêtres, auxquels vinrent se joindre un grand nombre d'ecclésiastiques de la Ville Eternelle, prirent part à ces imposantes réunions eucharistiques. Les séances d'études se tinrent à l'église des Douze-Apôtres, et les cérémonies religieuses se déroulèrent dans les deux grandes basiliques de Saint-Jean-de-Latran et de Saint-Pierre. Comme preuve de l'intérêt particulier et de la bienveillance marquée qu'il portait au Congrès, le Souverain Pontife en nomma lui-même le président effectif et composa de sa main une consécration sacerdotale à Jésus-Hostie qu'il enrichit de précieuses indulgences et que les congressistes récitèrent ensemble à haute voix aux deux principales cérémonies.

A l'issue de l'heure solennelle d'adoration, prêchée sous la coupole de Saint-Pierre et à l'autel même de la Confession, Pie X daigna recevoir en audience spéciale les cardinaux, les archevêques, les évêques et les prêtres congressistes. Il leur dit en particulier sa vive satisfaction de voir que le but principal de tous les travaux, de toutes les délibérations et de tous les vœux du Congrès, avait été la mise à exécution parfaite et intégrale de ses récents décrets eucharistiques.

D'importantes résolutions avaient été adoptées par la docte et pieuse assemblée; plusieurs furent même sanctionnées dans la suite par le Souverain Pontife. Citons, entre autres, la création d'un Comité national permanent des congrès eucharistiques en Italie, dont il voulut lui-même nommer le président et daigna approuver les statuts.

L'action bienfaisante de ce Comité ne se fit pas attendre.

Sous son impulsion, l'oeuvre des congrès eucharistiques, depuis quelque temps ralentie en Italie, reprit un nouvel essor et produisit partout les plus heureux fruits. Afin d'assurer une plus grande uniformité dans l'apostolat eucharistique, un programme d'études fut élaboré par ce Comité et adopté comme règle à suivre désormais dans les congrès eucharistiques nationaux, régionaux et diocésains d'Italie.

Nous aimons à mentionner ici, entre plusieurs autres, le magnifique Congrès eucharistique régional tenu à Bologne en avril 1914, sous la présidence de son cardinal-archevêque, aujourd'hui Sa Sainteté Benoît XV. Ce fut pour Son Eminence le cardinal Della Chiesa, comme il le disait lui-même alors, un bonheur sans égal de se voir entouré de ses prêtres et de ses fidèles dans un même hommage de foi et d'amour au Dieu de l'Hostie.

Ce spectacle de la piété eucharistique de tout un peuple s'exprimant à l'occasion de ces congrès tend à se multiplier un peu partout, réveillant la foi endormie d'un grand nombre, les ramenant à la pratique de la communion fréquente, et, par elle, à la pratique de la vie et des vertus chrétiennes, apportant ainsi un puissant appoint à l'action sociale catholique de plus en plus prospère en Italie.

Le Congrès national des Prêtres-Adorateurs tenu à Rome ne pouvait manquer d'avoir un écho dans les autres pays et d'y susciter des manifestations semblables. Ce voeu, du reste, n'avait pas tardé à être formulé et transmis aux 120,000 membres de l'Association par la Direction générale de l'Oeuvre : *“ Que chaque groupement national envisageât pour un temps plus ou moins proche, selon les circonstances, la possibilité de tenir lui aussi une assemblée, pour y trouver les mêmes avantages concrets, c'est-à-dire une plus parfaite union de vues et d'action, un zèle nouveau et plus ardent pour la gloire eucharistique de Jésus, pour la sanctification des membres de l'As-*

sociation et pour la conversion des peuples par l'Eucharistie."

L'occasion, pour le Canada, de réaliser ce vœu se présentait d'elle-même. L'Association des Prêtres-Adorateurs, qui comptera cette année en notre pays vingt-cinq années d'existence, ne pouvait mieux célébrer ce joyeux anniversaire qu'en réunissant tous ses membres en congrès national au centre même de l'Oeuvre. Le mois de juillet dernier, le directeur-général nous ayant transmis ce pieux projet, nous nous empressâmes de le bénir et de faire des vœux pour sa réalisation. "Ce sera, lui écrivions-nous alors, un grand honneur et un grand bienfait pour notre ville archiépiscopale de recevoir les congressistes et d'être témoin des hommages qu'ils rendront à Notre-Seigneur. C'est donc de tout coeur que nous bénissons dès maintenant votre pieux projet et que nous vous promettons, pour le réaliser avec le plus de succès possible, notre plus entier concours." Notre vœu fut aussi celui de tous nos vénérés collègues dans l'épiscopat, notamment de Son Eminence le cardinal Bégin, qui, à notre demande, s'empressa de donner au futur congrès toute son approbation et daigna en accepter la présidence d'honneur.

Le Souverain Pontife lui-même, Sa Sainteté Benoit XV, informé du projet, voulut bien lui accorder sa haute approbation et le bénir dans un Bref magnifique, daté du 20 mars 1914. Dans ce précieux document, le Saint-Père qualifie l'idée du Congrès de *projet on ne peut plus salutaire*. Il ajoute que sa réalisation sera pour lui un grand sujet de joie. Il l'encourage de ses vœux les plus ardents, lui souhaite un plein succès et daigne accorder la bénédiction apostolique à ses organisateurs et à tous ceux qui y prendront part.

De si hautes approbations, de si unanimes encouragements, de la part de l'Episcopat et du Souverain Pontife, suffiraient déjà amplement à recommander le prochain congrès à l'attention, à la piété et au zèle de tout le clergé canadien. Il ne sera

cependant pas inutile, chers collaborateurs, de vous signaler les nombreux et précieux avantages que vous ne manquerez pas de retirer de ces réunions sacerdotales, avantages signalés déjà sous une forme ou sous une autre, dans les lettres d'adhésion ou les lettres circulaires de Nos Seigneurs les évêques relatives au Congrès.

Disons tout de suite que tous les prêtres, appartenant ou non à l'Association des Prêtres-Adorateurs, sont appelés à prendre part à ce congrès. Tous sont cordialement et chaleureusement invités à y assister. C'est là, du reste, le vœu formulé par le Souverain Pontife dans son Bref, où il appelle le congrès non-seulement le *Congrès des Prêtres Adorateurs*, mais aussi le *Congrès des Prêtres Canadiens*. Tout prêtre, en effet, n'est-il pas, en vertu de son sacerdoce, l'homme de l'Eucharistie, étant par vocation et par état son consécrateur, son gardien et son apôtre ?

Qui n'entrevoit déjà les incomparables bienfaits que ce congrès produira au sein de tout le clergé ? Se peut-il occasion plus favorable pour le prêtre de mieux se rendre compte de l'importance, de l'étendue de ses grands devoirs eucharistiques, des conséquences pratiques qui en découlent pour lui et pour les fidèles ? En se rapprochant davantage de l'Eucharistie, il viendra, pour ainsi dire, et par le fait, se retremper à la source même de son sacerdoce ; car, si, comme l'Apôtre, il peut être appelé et s'il est véritablement *le ministre du Christ Jésus—minister Christi Jesu*, où ce titre glorieux se vérifie-t-il et s'exerce-t-il davantage que dans ses rapports avec la divine Eucharistie ? S'ils sont glorieux pour lui, s'ils sont aimables, combien aussi sont-ils redoutables ces offices eucharistiques ! S'ils doivent exciter sa reconnaissance, combien plus encore son attention et son zèle ! Or, c'est précisément à obtenir ce résultat que s'appliquera le prochain Congrès national des Prêtres-Adorateurs.

1. Il contribuera d'abord puissamment à développer la science eucharistique du prêtre. Connaître l'Eucharistie, c'est-à-dire Jésus prêtre et victime, auteur et exemplaire de son sacerdoce, l'étudier pour croire chaque jour, selon l'avis du prince des apôtres (1), dans cette connaissance salutaire, en comparaison de laquelle toutes les autres sont vaines et inutiles, étudier ses vertus eucharistiques pour les reproduire ensuite dans sa vie et mieux s'identifier avec lui, n'est-ce point là vraiment tout le prêtre? Aussi, le pontife consécrateur, en l'ordonnant, lui fait-il cette solennelle recommandation : *Agnosce quod agis, imitare quod tractas*. S'acquitte-t-il fidèlement de ce premier devoir, le prêtre se maintient vraiment à la hauteur de sa sublime dignité. Vient-il au contraire à l'écart de ses préoccupations et de sa vie, eût-il par ailleurs les plus brillantes qualités, accomplit-il les oeuvres les plus retentissantes, il n'est plus que " l'airain sonnante et la cymbale retentissante ", dont parle saint Paul. (2) Peut-il croire qu'il a la science de l'Eucharistie, pour en avoir étudié autrefois les grandes lignes dans un traité de théologie d'ailleurs très sommaire? Son illusion pourrait peut-être aller jusque-là et le persuader qu'il est dispensé désormais de toute étude eucharistique sérieuse. Comme si les quelques connaissances reçues au séminaire sur le dogme central de notre sainte religion étaient autre chose que de simples jalons destinés à le guider par la suite dans une étude plus approfondie de cet auguste mystère. Or, qu'en est-il pratiquement pour bon nombre de prêtres? Absorbés qu'ils sont par les occupations nombreuses et importantes du saint ministère et par l'administration d'affaires temporelles, comment s'appliqueront-ils à scruter comme ils le devraient et comme ils le voudraient les grandeurs, les excellences, les droits d'un mystère

(1) I Pet., XI, 2.

(2) I Cor., XIII, 1.

aussi voilé dans sa nature qu'impérieux dans ses divines exigences ? Or, chers collaborateurs, voici que le Congrès des Prêtres-Adorateurs vous est offert comme un moyen aussi efficace qu'attrayant de vous perfectionner dans la science indispensable de l'Eucharistie. Vous y trouverez l'immense avantage de bénéficier des recherches et de l'expérience de zélés et de distingués confrères, qui se sont efforcés de faire passer dans leurs travaux le fruit de leurs études et de leurs labeurs. Vous en sortirez, nous en avons l'assurance, avec la ferme détermination d'accorder à l'étude et aux oeuvres eucharistiques la place d'honneur qu'elles réclament dans votre vie et dans l'exercice de votre ministère.

2. Le Congrès est appelé à développer chez le prêtre non-seulement la *science* mais aussi la *piété eucharistique*. Notre ardent désir serait de faire de ce congrès une sorte de retraite, pendant laquelle les prêtres méditeraient ensemble sur leurs devoirs personnels envers Jésus-Hostie, sur la meilleure manière de s'en acquitter fidèlement et d'écartier les obstacles qui s'y opposent dans leur vie. Nous voudrions les en voir sortir avec une piété plus éclairée et plus vive, un amour plus ardent pour Notre-Seigneur. C'est à obtenir ce résultat que seront ordonnées les cérémonies religieuses du Congrès, spécialement l'heure solennelle d'adoration, qui sera offerte par tous les prêtres réunis et durant laquelle ils se consacreront publiquement au service et à la glorification du Très Saint-Sacrement. Outre que cet hommage solennel offert par le clergé de tout un pays sera très glorieux à Notre-Seigneur et ne manquera pas d'attirer sur lui des grâces précieuses, il inculquera au prêtre le goût de cet exercice salutaire et lui fera prendre la résolution de l'adopter comme l'une des meilleures pratiques de sa dévotion eucharistique.

Est-il besoin de vous rappeler ici combien salutaire est dans la vie du prêtre la pratique assidue de l'adoration eucharisti-

que ? Outre qu'elle l'associe admirablement aux sublimes fonctions sacerdotales, à la grande prière eucharistique du souverain prêtre qui réside au Sacrement, elle le rend encore singulièrement apte à faire pénétrer dans les âmes la connaissance et l'amour de Jésus-Christ, à lui recruter et à lui former de véritables adorateurs. C'est du reste, ce que Sa Sainteté Benoît XV exprime admirablement dans sa lettre sur le Congrès. " Nous ne pouvons pas ne pas souhaiter vivement, écrit-il, que tous les prêtres, ministres de l'autel, s'adonnent tellement à la pratique de l'adoration eucharistique qu'ils en reviennent *comme des lions qui respirent la flamme et que redoute le démon lui-même*. Et de fait, ajoute le pape, il n'y a guère, croyons-nous, pour stimuler le zèle de la gloire de Dieu, de moyen plus efficace que la méditation de la charité divine. L'âme s'y remplit de la grâce, les appels de Jésus-Christ, victime d'amour, provoquent tellement à lui rendre amour pour amour que son plus grand bonheur est de répandre dans tous les coeurs cette divine charité. "

Heureuses audiences que ces heures d'adoration au pied de l'hôte divin de nos tabernacles, durant lesquelles le prêtre répand son âme dans le coeur du meilleur des amis, reçoit les conseils de la sagesse éternelle, se repose dans une intimité qui fait entrevoir les joies du paradis, retrempe ses forces dans les sources de la vie, puis retourne au travail et à la lutte en attendant le jour et l'heure où il reviendra à ce poste de l'amour et de l'honneur. Le prêtre sortira donc du Congrès meilleur prêtre, parce qu'il aura appris à être meilleur adorateur de l'Eucharistie.

3. Le prêtre n'est pas seulement prêtre pour lui, il n'est pas seulement prêtre adorateur pour être un bon prêtre. Il l'est, pour amener les âmes à la connaissance et à l'amour de Jésus-Eucharistie. Si donc le prêtre n'a pas reçu principalement sa dignité et ses sublimes pouvoirs pour lui-même,

mais pour le peuple dont il a été constitué auprès de Dieu le médiateur officiel, il lui importe de se convaincre pleinement de cette vérité et de la réaliser aussi pleinement que possible dans sa vie. Or, le Congrès, c'est là notre plus douce espérance, devra activer dans le coeur de tous les prêtres *l'ardeur de leur zèle pour la sanctification des fidèles*, en leur mettant entre les mains les moyens les plus propres à atteindre ce résultat.

Il commencera par *écarter les nombreux obstacles* qui viennent trop souvent entraver l'exercice du zèle sacerdotal. Et d'abord, *l'isolement*. Rien n'est plus déprimant que de se sentir une exception dans l'établissement d'une oeuvre, dans la poursuite d'une fin, surtout quand on doit sortir de la voie suivie jusque-là par des confrères d'ailleurs recommandables par leur âge et leur vertu. Autant l'isolement nuit à l'exercice du zèle, autant l'appui moral du grand nombre le favorise puissamment. Or, le Congrès va vous prouver jusqu'à l'évidence que vos efforts pour propager le règne eucharistique ne sont pas isolés. Il va vous mettre en relation avec toute une armée d'apôtres ardents et résolus qui poursuivent sans relâche cette noble fin.

N'arrive-t-il pas aussi trop souvent que dans l'exercice de son ministère, le prêtre est impatient de constater le résultat de ses travaux ? Parfois même il voudrait récolter avant que de semer, oubliant la parole du Sauveur : *Alius est qui seminat et alius qui metit* ; et il perd courage ou, du moins, l'ardeur de son zèle en est diminuée singulièrement. Or, les résultats que vous n'avez pas encore constatés chez vous, parce que vos efforts ne datent que d'hier ou ont été insuffisants, d'autres qui vous ont devancé dans le labeur vous diront quelle abondante moisson leur ont assurée des efforts persévérants, et cela dans un milieu peut-être moins favorisé que le vôtre. Vous assisterez avec admiration à la transformation opérée dans telle ou telle paroisse par l'établissement des diverses oeu-

vres eucharistiques, surtout par l'application intégrale et constante des récents décrets pontificaux sur la communion fréquente et quotidienne et la première communion des enfants.

Un dernier obstacle au zèle du prêtre, c'est *la crainte du labeur*. On se dit, non sans raison, que pour faire connaître l'Eucharistie aux âmes, la leur faire estimer et aimer, les préparer à la recevoir fréquemment et même tous les jours, il faudra nécessairement sacrifier quelque chose de son temps, de son repos et de ses aises, se donner, se prodiguer même. De là des hésitations, parfois même, peut-être, une inertie complète. Sans doute cet apostolat ne va pas sans renoncement, mais comme on est amplement récompensé par la joie intense du bien fait aux âmes et de la gloire rendue au Dieu du Sacrement ! C'est ce qu'on vous dira en de doctes rapports, et en les entendant, vous vous appliquerez tout naturellement la parole de saint Augustin : *Quod isti et istae, cur non ego ?* Et vous retournerez dans vos paroisses, animés d'un zèle plus ardent pour travailler à l'extension du règne eucharistique de Jésus-Christ dans les âmes. Et vous ne tarderez pas, nous en sommes convaincu, à obtenir les mêmes consolants résultats.

Vous direz peut-être que cet essai vous l'avez déjà tenté et sans résultats appréciables. C'est sans doute que vous n'avez pas employé les bonnes méthodes. Que de réels talents, que de généreuses tentatives sont condamnés à l'insuccès faute d'une sage direction ! Rien n'égale les méthodes sagement appliquées. Non-seulement elles aplanissent les difficultés, mais elles conduisent sûrement au terme désiré. Ces méthodes d'apostolat eucharistique vous seront enseignées durant le Congrès, et les heureux résultats qu'elles ont obtenus ailleurs seront pour vous leur meilleur titre de recommandation.

Tels sont, parmi beaucoup d'autres non moins précieux, quelques-uns des avantages que nous attendons du prochain Congrès national des Prêtres-Adorateurs. Qu'on ne dise point,

pour se croire dispensé d'y assister, que sous le rapport de la piété et des oeuvres eucharistiques, surtout depuis notre grand Congrès de 1910, le Canada n'a plus rien à envier aux autres pays catholiques. Sans doute, il faut le reconnaître, le mouvement eucharistique a fait parmi nous des progrès incontestables. Notre diocèse en particulier, grâce aux divers Congrès qui sont venus se greffer successivement sur celui de 1910, a bénéficié peut-être plus que tout autre des heureux effets qui découlent de ces imposantes manifestations. Non content d'avoir pris l'initiative d'un tel mouvement, notre intention, ainsi que nous l'écrivions en juillet dernier au supérieur des Pères du Très Saint-Sacrement, est de le favoriser de plus en plus. Voilà pourquoi nous avons saisi avec empressement cette occasion providentielle de continuer et de parfaire chez nous ce qui a été si bien commencé.

Tous, nous l'espérons, vous vous ferez un devoir d'assister aux réunions du Congrès et de vous y préparer dès maintenant par la prière et l'étude.

Nous regardons comme un grand bienfait et un insigne honneur pour notre ville épiscopale de recevoir Nos Seigneurs les évêques et les prêtres du Canada en congrès eucharistique. Nous pouvons les assurer qu'ils trouveront parmi nous un accueil aussi empressé et aussi cordial que lors de notre Congrès de 1910.

Un Comité de réception a été constitué par nous en vue de donner aux futurs congressistes tous les renseignements désirables concernant le voyage et le logement. Les compagnies de chemin de fer ont accordé d'importantes réductions à cette occasion. Nous donnons plus loin le programme des séances et des divers travaux qui y seront présentés.

Notre désir serait que les fidèles de notre ville s'associassent dans une certaine mesure aux hommages rendus à Jésus-Hostie par les prêtres durant ces jours bénis. En conséquence, le mer-

credi soir, dans toutes les églises de Montréal, il y aura bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement, précédée d'un sermon sur la Sainte Eucharistie. Le jeudi matin, les fidèles seront invités à une messe de communion générale. Nous prions les prêtres de vouloir bien entendre les confessions, lundi et mardi, afin d'être libres eux-mêmes pour les séances du Congrès.

L'ouverture solennelle du Congrès aura lieu le mardi, 13 juillet, à sept heures et demi du soir, dans l'église Notre-Dame. Il y aura allocution de Son Eminence le cardinal Bégin et adresse de bienvenue à Son Eminence, discours en français par M. l'abbé René Labelle, curé de Notre-Dame, et en anglais, par le Révérend Père Burke, pauliste, de Toronto, procession solennelle du Très Saint-Sacrement, à laquelle les évêques et les prêtres congressistes formeront le cortège, consécration publique des prêtres adorateurs à Jésus-Hostie, d'après la formule composée spécialement pour eux par Sa Sainteté Pie X, et enfin salut et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Les travaux du Congrès seront partagés entre deux sections: la section française et la section anglaise. Les séances de la section française se tiendront à l'Université Laval; celle de la section anglaise au *Congress Hall*, que M. l'abbé McShane, curé de Saint-Patrice, a bien voulu mettre à la disposition des congressistes. Chaque jour du Congrès, il y aura deux séances de deux heures chacune; la première, dans la matinée, de neuf heures et demi à onze heures et demi; la deuxième, dans l'après-midi, de trois à cinq heures. Le Congrès sera clôturé, jeudi soir, à huit heures, par une heure solennelle d'adoration. Elle sera prêchée par Sa Grandeur Mgr Gauthier, évêque-auxiliaire de Montréal, dans la chapelle du Très Saint-Sacrement, centre de l'Association, pour les prêtres de langue française, et par le Rév. Père Ethelbert, o. f. m., dans l'église Saint-Patrice, pour ceux de langue anglaise.

Plusieurs d'entre vous, chers collaborateurs, auront le privilège de recevoir un évêque dans leur presbytère. Nous savons qu'ils l'entoureront de tous les égards dus à sa dignité, et qu'ils sauront lui faire les honneurs de leur église. Dans toute notre ville, l'hospitalité qui s'exercera envers les congressistes rappellera, nous en sommes sûr, celle de 1910. Mais vous n'ignorez pas qu'un Congrès comme celui-ci doit entraîner des frais d'organisation assez considérables. Bien que, plusieurs fois déjà, nous ayons fait appel à la générosité des fidèles de notre diocèse en faveur de diverses oeuvres de charité, tous seront heureux, nous en sommes convaincu, de concourir au succès de ce Congrès qui, en attirant sur nous les bénédictions célestes, ne manquera pas de jeter un nouvel éclat sur notre diocèse. C'est pourquoi le dimanche, 20 juin, dans toutes les églises et chapelles publiques, une quête sera faite à cette intention. Vous voudrez bien en faire parvenir le montant, sans retard, à l'archevêché.

Agréez, chers collaborateurs, l'assurance de notre entier dévouement en Notre-Seigneur.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

**LETTRE DE Mgr L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL
AUX FIDELES DE SON DIOCESE**

Archevêché de Montréal, le 1er juin 1915.

Mes très chers frères,

Déjà, les journaux ont porté à votre connaissance le si touchant appel de Son Eminence le cardinal Mercier, archevêque de Malines, en faveur de son pays si cruellement éprouvé. L'illustre cardinal délègue vers le Canada un de ses prêtres les plus distingués, pour implorer encore les secours de notre charité.

“Le R. Père Rutten, de l'Ordre de Saint-Dominique, dit-il, l'apôtre universellement connu et aimé de la classe ouvrière, a

consacré l'apostolat de sa vie au relèvement économique et moral des travailleurs, et la Belgique catholique lui est redevable, pour une très large part, d'une organisation syndicale qui constitue une des meilleures réserves de notre avenir national. Si vous voulez bien l'accueillir comme notre délégué, il aura l'honneur de plaider devant vous la cause des Unions professionnelles chrétiennes de Belgique, et il aura aussi une parole, qui sortira de son cœur d'apôtre, pour les écoles libres de notre chère patrie.

“ Dans l'impossibilité où je me trouve, bien à regret, d'aller moi-même vous dire et ma gratitude et nos espérances, je vous recommande “ par les entrailles de la miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ ” mon interprète, et par son obligeante entremise, je vous prie d'agréer, chers collègues du Sacré-Collège et de l'Épiscopat, chers frères de l'Église du Canada, les assurances de mon religieux dévouement. ”

J'aime à vous en rendre publiquement le témoignage, mes bien chers frères, vous vous êtes montrés admirablement généreux pour la Belgique, comme pour la France, depuis le commencement de la guerre. Mais la misère est profonde encore là-bas et elle menace de durer longtemps. Votre générosité ne se lassera pas, j'en suis certain.

Ceux qui voudront personnellement envoyer leurs offrandes au Père Rutten, pourront les lui adresser à l'archevêché de Montréal. Le Rév. Père prêchera dans quelques églises. Je suis sûr du cordial accueil qui lui sera fait partout. Le 14 de ce mois, il donnera une conférence au Monument National. Je vous invite à aller l'entendre en grand nombre. Ce sera la fête de l'éloquence en même temps que celle de la charité.

Agréer, mes bien chers frères, l'expression de mes bien dévoués sentiments en Notre-Seigneur.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.